

IZERNORE

Auger Barthélemy. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Baillat Jean Joseph. Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Baillat Jean Louis. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 30 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII. Etant un des plus imposés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Bailliat Jean Marie. Lieutenant de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sous-lieutenant de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Bailliat Joseph Marie. Officier de santé demeurant à Izernore. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Elu électeur du canton de Sonthonnax, le 5 mai 1790. Elu électeur du canton de Sonthonnax, le 22 juin 1791. Recensé comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Elu président de l'administration municipale du canton de Sonthonnax, le 10 brumaire an IV. Il démissionne du poste de président, le 17 brumaire an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Balme Claude Joseph. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Bardet. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Benoît Jean François. Propriétaire demeurant à Izernore en 1815. Le maire d'Izernore le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Billion. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Billion Barthélemy. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Billon Jean François. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Billon Joseph. Fermier demeurant à Izernore. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 10 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Blanchet Etienne, né en 1741. Demeurant à Pérignat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Député de la communauté à l'assemblée du bailliage. Elu électeur du canton de

Sonthonnax, le 5 mai 1790. Administrateur au directoire du district de Nantua. "*Violateur du secret des lettres, partisan et propagateur du système de la terreur*"¹, il est désarmé suivant la loi du 21 germinal an III et mis en arrestation domiciliaire. Sergent-major de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 16 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII. Etant un des plus imposés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811. Etant un des plus âgés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Blanchet Jean Marie. Fermier demeurant à Izernore. Sergent-major de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 13 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Carloz Joseph Marie. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 10 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Collet Jean Marie. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Elu fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Colliet Jean Pierre. Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Colliet Joseph. Sous-lieutenant de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Etant un des plus imposés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Colliet Vincent Joseph. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Dallex François Xavier. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Derute. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Donier Jean Baptiste. Capitaine de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Capitaine de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu caporal de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il verse pour 19 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Donier Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 28

¹Liste des individus qui ont été désarmés conformément à la loi du 21 Germinal an III. A.D.A. série 6L90.

septembre 1790. Cultivateur demeurant à Izernore. Il verse pour 13 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII. Electeur de l'arrondissement de Nantua en 1806. Etat un des plus imposés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Gouilloux Joseph Marie. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Gouilloux Marc. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Goy François Simon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Lieutenant de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 30 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII. Etat un des plus imposés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Guichon. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Guichon Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Joyard. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Joyard Claude Louis. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Joyard Jean Jacques. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Joyard Jean Louis. Fermier demeurant à Izernore. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 52 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Joyard Jean Pierre. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Joyard Marcel. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il verse pour 6 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Joyard Polycarpe. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

La Crépinère Charles. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Elu caporal de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Livet Ignace (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Il verse pour 6 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII (?).

Machard François Marie. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V (?).

Marquiant l'Etoile. Tambour de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Michaillard Jean-Joseph. (Voir *Sonthonnax*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Sergent-major de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu lieutenant de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Michaillard Joseph. Fils de Martin Michaillard. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Michaillard Martin. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 17 brumaire an IV. Lieutenant de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 10 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Michailliard. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Michalliard André. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Elu fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V.

Monin Barthélemy. Lieutenant de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Monin François. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Fusilier de la 1^{ère} compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 5 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Monin François dit **Cadet**. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu sergent de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Monin Joseph. (Voir *Sonthonnax*), né en 1737. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 17 brumaire an IV. Il verse pour 7 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII. Etat un des plus âgés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Monin Simon. Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Monseiz Michel, né en 1771. Laboureur demeurant à Izernore. Il entre à la compagnie des grenadiers du 2^e bataillon de l'Ain, le 25 septembre 1791.

Morel. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Morel. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Morel Anselme. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Morel Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Mutin Auger Barthélemy. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il verse pour 10 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Nion Jean Louis. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 7 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Paxe. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Pay Jean Joseph (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Il verse pour 10 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII (?).

Perraud Joseph, né en 1739. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Etant un des plus âgés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Perraud Louis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Il verse pour 6 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Perrod Jean François. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Perrod Jean Louis. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Perrod Jean Marie. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Picquet Jacques Honoré. (Voir *Groissiat*). Notaire. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Pillard Jean Joseph. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Piquet André. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Piquet Théodore. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sergent de la

Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Reydellet Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Adjoint de la commune d'Izernore en l'an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Reydellet Athanse. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789 (?). Elu fusilier de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V.

Reydellet Jean. Fils d'Antoine Reydellet. Tambour de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Rivet Jean-François. (Voir *Sonthonnax*). Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Sergent de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Rivet Jean Marie. Demeurant à Perrignat. Capitaine de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Elu capitaine de la Garde Nationale d'Izernore, le 1^{er} frimaire an V. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Rivet Joseph. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789. Elu assesseur du juge de paix du canton de Sonthonnax, le 28 septembre 1790. Il verse pour 5 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Rivet Lupicien. Sous-lieutenant de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Rivet Victor. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Rosset François Simon. Sous-lieutenant de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Sergent de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 7 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Rosset Jean Pierre. Demeurant à Izernore. Il sert comme volontaire au 8^e bataillon bis de l'Ain ou 1^{er} bataillon de réquisition de Nantua. Atteint de la gale, il obtient un certificat de convalescence de trois semaines que sa mère présente au comité de surveillance de Nantua le 27 fructidor an II. Sergent major de la Garde Nationale d'Izernore en l'an IV.

Rosset Joachim. Capitaine de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

Rosset Lupicien. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Il verse pour 10 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII. Etant un des plus imposés de la commune, il est inscrit sur les listes électorales pour 1811.

Saillyar R. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat d'Izernore en mars 1789.

Saxe Jean Pierre. (Voir *Nantua*). Fusilier de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Elu président de l'administration municipale du canton de Sonthonnax, le 17 brumaire an IV. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V. Elu électeur du canton de Sonthonnax, le 1^{er} germinal an V. Conducteur des travaux publics dans l'arrondissement de Nantua sous le 1^{er} Empire demeurant à Izernore. Maire d'Izernore de 1800 à 1805 : “*Probe, estimé et ami sincère du Gouvernement et très instruit dans sa partie*”². Electeur de l'arrondissement de Nantua en 1806.

Touche Polycarpe. Fermier demeurant à Izernore. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il verse pour 5 francs de réquisition en grains le 2 nivôse an VIII.

Veillet Lupicien. Caporal de la 2^e compagnie de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III.

Vuchard Jean. Caporal de la Garde Nationale d'Izernore en l'an III. Il a le droit de vote, aux assemblées primaires, en l'an V.

² Etat des citoyens qui exercent des fonctions publiques dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain 3M2.

